

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ORDINAIRE 2024
8 FÉVRIER 2025 À LES MOLETTES

46 adhérents 2024.

26 présents ou représentés.

Début Assemblée générale : 10h10.

Maurice Pichon remercie M. le maire de Les Molettes de sa présence et pour la mise à disposition de la salle des mariages, ainsi que toutes les personnes présentes dont des élus (représentants du Conseil départemental, de la Communauté de Communes et des communes).

Personnes élues excusées :

Mme Émilie Bonnard, Députée de notre circonscription,
Mme Christiane Brunet, conseillère départementale,
M. Olivier Thévenet, conseiller départemental.

RAPPORT MORAL

Maurice Pichon remercie les adhérents pour leur engagement dans l'activité de l'association. Il évoque les objectifs atteints par rapport aux réalisations prévues lors de la précédente assemblée générale à Châteauneuf.

Il cite les réalisations, circuits, panneau pour borne n°46 et le recensement des ressources en eau de Cœur de Savoie « Au fil de l'Eau ». Ces sujets seront développés dans le bilan d'activité.

Il invite les personnes présentes à proposer des sujets de travail et appelle à de nouvelles candidatures pour étoffer le Conseil d'Administration.

BILAN D'ACTIVITÉ 2024

Claude Selva présente le dernier circuit patrimonial à vélo mis en ligne récemment « Circuit des Abymes ». À ce jour, 5 circuits permettent de découvrir l'ensemble du territoire de Cœur de Savoie. Ces circuits sont consultables sur le site de l'O.T. Cœur de Savoie, les O.T. voisins (Grésivaudan) et diffusés dans toutes les communes de Cœur de Savoie. Les associations cyclistes ont été invitées à les mettre sur leurs sites. Par le site de l'O.T. de Cœur de Savoie, il est possible de connaître le nombre de consultations (386 connexions au total).

Martine Selva présente le projet « Au fil de l'Eau » : c'est un inventaire des bassins, fontaines, puits... publics que l'on peut trouver dans toutes nos communes. Lorsque le recensement sera terminé, plusieurs possibilités s'offrent :

Faire connaître, valoriser, faire restaurer...

Créer un circuit touristique
Éditer une plaquette, un livre ?...

Créer un géocaching permettant d'aller de bassins en bassins (certains en font déjà l'objet).

RAPPORT FINANCIER : Claude Selva donne le détail des recettes et dépenses de l'année 2024.

Les comptes rendus moral et financier sont approuvés à l'unanimité, à main levée.

PROJETS 2025 :

Pose d'un panneau explicatif à proximité de la borne sarde n°46. Devis demandé à EKLIPS.

Inventaire des fontaines, bassins, puits, ruisseaux... Projet déjà évoqué en 2024, mais il est difficile de trouver un correspondant par commune.

Définition des différents territoires historiques/actuels. Projet déjà évoqué avec M. Jean-Yves Berger-Sabattel en 2024 mais que nous n'avons pas eu le temps de mettre en œuvre.

Pose d'un panneau informatif devant les églises (souvent fermées). Demande faite lors de l'A.G. 2023 par M. Claude Cholat. Certaines personnes évoquent le risque de voir présenté des « trésors » qui pourraient attirer les voleurs.

Réalisation d'une clé USB avec circuits vélo/patrimoine et logo A.H.C.S.

Un projet de Règlement intérieur, à présenter à l'AG 2026 est adopté, afin de répondre à la demande du président de construire une direction collégiale pour l'association

BUDGET PRÉVISIONNEL :

Projets et budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité à main levée.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Annie Dhénin est démissionnaire.

Maurice Pichon et Claude Selva sont réélus.

Conseil d'administration :

- ✓ Michèle Berlioz
- ✓ Françoise Ladoux
- ✓ Noëlle Merlet-Dassé
- ✓ Martine Selva
- ✓ Michèle Tiberi
- ✓ Maurice Pichon
- ✓ Claude Selva

COTISATION 2026 : elle reste à 10€

DATE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 : 7 février 2026 à Hauteville (73390)

QUESTIONS DIVERSES :

M. Michel Ladoux nous signale que la borne n°56 est en grand danger. Il faudrait peut-être la déplacer en haut du talus ; mais est-ce possible ? M. Ghislain Garlatti indique qu'il faudrait prendre contact avec la Conservation du Patrimoine de l'Isère et celle de la Savoie.

M. Guy Buévoz suggère qu'en plus de l'inventaire lié à l'eau, il y a tout le « petit patrimoine » à répertorier. [Une grande partie de cet inventaire a été fait par Clara Bérelle.]

M. Claude Cholat nous signale qu'une plaque de fonte liée au diguement de l'Isère qu'il avait en dépôt chez lui a été récupérée par M. Maurice Clément au nom des Amis de Montmélian pour la mettre au Musée historique de Montmélian. [Pour le moment, elle n'y est pas.] Proposition de faire un courrier pour connaître la destinée de cet objet.

M. Ghislain Garlatti nous présente rapidement un projet pour Les Marches. Le 30 mars à 10h, il y aura une cérémonie pour rendre hommage aux soldats marcherus morts lors des guerres contemporaines. Il nous propose de lancer un travail de recherche sur tout le territoire et se propose pour porter ce projet.

PRISES DE PAROLE :

M. Jean-Claude Nicolle, maire de Les Molettes évoque le patrimoine de sa commune : 2 tableaux, l'un de 1869 et l'autre, plus ancien, représentant saint Maurice. Il y a aussi la tombe d'un capitaine d'Empire aux Molettes.

Mme Béatrice Santais, présidente de la Com. Com. Cœur de Savoie redit la volonté d'accompagnement des projets par la Com. Com. Elle souhaite voir voyager une exposition sur les bornes sardes dans les communes de Cœur de Savoie.

M. Jean-François Duc, conseiller départemental s'associe aux propos de Mme Santais. Pour le Pont des Anglais il faut attendre l'avis de la D.G.S. ; le ministère de la culture a été mandaté pour évaluer les possibilités. Il nous informe que le Département est très engagé pour l'approche du patrimoine par les scolaires qui bénéficient d'un forfait de 90€ par visite et le Département prend 50% du transport à sa charge. Fin de l'Assemblée générale à 11h30, suivie du verre de l'amitié.

Le Président : Maurice Pichon

La secrétaire de séance : Michèle Berlioz

